

## RÉUNION DU 14 MARS 2024

\*\*\*\*\*

Convocation le 07 mars 2024

Compte-rendu affiché le 15 mars 2024

---

L'an deux mil vingt quatre, le quatorze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur TAUFOR Hubert, Maire.

Etaient présents : TÉTU Bernard, LUCAS Marie-Paule, CONTE Mathieu, DUVAL Jean-Paul, VITRY Elodie, MARQUIS Amandine, DELIGNIERES Colette, DE LA LLAVE Michel, formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : DELIGNIERE Amandine (pouvoir à TAUFOR Hubert), LOMBARD Laurent (pouvoir à CONTE Mathieu), MAURICE Olivier, SIMON Sandy (pouvoir à Marie-Paule LUCAS).

Secrétaire de séance : DE LA LLAVE Michel.

La séance est ouverte à 19 heures.

### **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT**

Le compte rendu du précédent conseil ne fait l'objet d'aucune remarque et est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **II – PRIME DE POUVOIR EXCEPTIONNELLE**

Le comité social territorial ayant rendu un avis favorable dans le courant du mois de février, monsieur le Maire propose de retenir le versement de la prime maximale et de verser cette prime en une seule fois.

Le montant total pour les trois agents s'élève à 1 711.42 €

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité de verser cette prime aux agents communaux.

### **III – ZONES D'ACCELERATION DES ENR- LANCEMENT D'UNE CONCERTATION PUBLIQUE (ZAE<sub>nR</sub>)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 09 février 2024 par laquelle il avait fixé les modalités de la concertation en vue de la définition des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAE<sub>nR</sub>) prévues par l'article 15 de la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Conformément à cette délibération :

– un dossier d’information sur les ZAEnR envisagées par la Commune a été consultable du 13 février au 05 mars 2024 inclus. Un registre de concertation disponible en mairie a permis au public de formuler ses observations

Monsieur le Maire présente le bilan à l’assemblée délibérante : aucune observation consignée sur le registre.

A l’issue de la concertation, les zones d’accélération pour l’implantation d’installations terrestres de production d’énergie renouvelables ainsi que leurs ouvrages connexes listées ci-après ont été validées :

- solaire thermique : sur l’ensemble des bâtiments, quel que soit le zonage du PLU : parcelles présentées sur la carte en annexe

- solaire photovoltaïque : sur l’ensemble des bâtiments, quel que soit le zonage du PLU : parcelles présentées sur la carte en annexe.

#### **IV – RENOVATION DE L’EGLISE DE CARDONNETTE – PROPOSITION DE MISSION**

Monsieur le Maire présente la proposition de mission de monsieur Brassart, architecte du patrimoine, qui correspond à la préparation et au suivi de la première campagne de travaux identifiée au diagnostic, accompagnée de quelques postes des démarches préalables du ressort du maître d’ouvrage.

Monsieur le Maire rappelle que le montant des travaux s’élève à 150 000 € HT et le montant des honoraires est estimé à 12 000 € HT.

Après avoir entendu les explications de monsieur le Maire et en avoir délibéré, le conseil valide cette mission.

#### **V – REMISE EN ETAT DE LA COUR DE L’ANCIEN ATELIER COMMUNAL**

Monsieur Conte présente plusieurs propositions qui comprennent l’enlèvement des gravats, le nettoyage de la cour, la réalisation d’un tampon et d’une dalle pour le puits et la remise en place de terre végétale :

Soderec : 23 889.80 € TTC (11 419.68 € TTC si on décortique le devis pour une prestation équivalente aux autres)

Lemaitre : 4 200.00 € TTC

Frias : 4 380.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient le devis de la société Lemaitre.

Par ailleurs, les containers à verre et à carton seront déplacés sur le parking durant les travaux.

#### **VI – ACHAT D’UNE AUTOLAVEUSE**

Afin de faciliter le nettoyage de la salle des fêtes, il est proposé d’acheter une autolaveuse.

Ce matériel a été vu au salon des maires, et un technicien est passé à la salle des fêtes pour une démonstration en présence de Marie-Pierre.

3 propositions reçues :  
Karcher : 4 572.66 €  
SMAG : 4 080 €  
Quincaillerie Picarde : 3 896.38 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal retient à l'unanimité des membres présents la proposition de la SMAG d'un montant de 4 080 €.

## VII – INFORMATIONS DIVERSES

- JO 2024 : Rando 39 (vélo) le 19 mai à 10h00 : balade en vélo pour tous entre Cardonnette et Poulainville. Une dotation sera attribuée à chaque participant (tee-shirt, gourde) à condition d'une inscription avant le 31 mars.
- Clôture de l'extension du cimetière (grillage simple + portail)  
Devis établi par l'entreprise Hublart d'un montant de 9 203.77 €  
1<sup>er</sup> devis établi par Leroy Merlin d'un montant de 3 443.90 €  
2<sup>ème</sup> devis établi par Leroy Merlin d'un montant de 2 565 €

Le conseil retient le 2<sup>ème</sup> devis établi par Leroy Merlin.

- Pour rappel, il est prévu d'installer deux tables de picnic au stade.
- Des supports pour vélos ont été installés par les services d'Amiens Métropole au stade.
- Travaux rue de Flandre :

Le marquage provisoire fait remarquer que la longueur des places de stationnement est à augmenter et que certains panneaux de signalétique peuvent être déplacés.

- Cheminement rue d'Anjou

Une haie sera positionnée le long de la route pour sécuriser le cheminement et derrière le calvaire des plantations seront installées

- Réunion de SISCO

Monsieur le Maire revient sur le fait que le fonctionnement du SISCO pourrait changer cette année si la compétence scolaire est prise par la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie.

Mathieu Conte fait le compte-rendu de la réunion du SISCO.

- Repas des aînés le dimanche 24 mars

50 inscriptions reçues. Le repas sera fait par monsieur Belleperche, comme l'an dernier. La préparation de la salle s'effectuera le samedi après-midi

- Les Safra'Numériques se dérouleront du 19 au 24 mars. Le programme est varié et de qualité.

- Les chemins ruraux : un projet de chemins ruraux est porté par Amiens Métropole. Ils relieront Allonville à Poulainville

- Retour sur la PPI d'Amiens Métropole : afin de respecter les contraintes budgétaires, certaines opérations seront décalées.
- Les Hauts de France Propres se dérouleront le dimanche 17 mars
- Commission cadre de vie

Bernard Tétu revient sur les différents travaux réalisés ces dernières semaines et à venir : fleurs, vestiaire du terrain de football, bancs à repeindre, plantations autour de la pompe à incendie, installation de figurines pour les JO

La séance est levée à 21h10.